

■ **Le Pitstop Stern & Thomet**, à Satigny, mécanique automobile, etc. (FOSC du 19.09.2003, p. 6). Thomet Roger n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Stern Emmanuel reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Le Pitstop Stern', à Satigny.
Journal no 2347 du 23.02.2004
(02145218 / CH-660.1.809.003-5)